

# PRIAY



*Bulletin Municipal N° 9 - Mars 1995*

# T A B L E D E S M A T I È R E S

Commerces, artisanats et industries de Priay .....	2	F. C. Priay.....	15
Editorial.....	3	A.I.P.....	16 - 17
Prix des services municipaux.....	4	Amicale Boules de Priay.....	18
Le carnet de Priay - État civil 1994.....	4	U.P.R.A.....	18
Le budget municipal.....	5	Yoga-club de la Côtère.....	19
Camping L'Escapade.....	6	Gym'club.....	19
Des priaysiens à l'honneur.....	6	Amicale chasse de Priay.....	19
Le bâtiment de l'ancienne poste.....	7	Sapeurs -pompiers.....	20
École de Priay.....	8	Jeunes sapeurs pompiers.....	20 - 21
Communiqué.....	8	Comité des jeunes.....	22
Cantine scolaire.....	9	Anciens combattants et anciens prisonniers de guerre.....	22
Bibliothèque.....	9	Foyer rural des rives de l'Ain.....	23
Sou des écoles.....	10 - 11	Jeu - Info.....	24
Comité des Fêtes et du Fleurissement.....	12 - 13	Histoire.....	25 - 26
Comité des retraités et personnes âgées.....	14	Calendrier des fêtes.....	27
"Age d'or services".....	15	Renseignements utiles.....	28

## COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

### ALIMENTATION

- Boucherie : ÉDOUARD Bernard, Grande rue de la Côtère 74 35 63 63
- Boulangerie : BOUVARD Roger, Grande rue de la Côtère 74 35 61 07
- Épicerie : "EXPRESS", Grande rue de la Côtère 74 35 64 34

### CAFÉ - RESTAURANT

- Bar glacier "LE BISTROT" (S. Mellas), Grande Rue de la Côtère 74 35 49 76
- Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE" (Dimier), Grande Rue de la Côtère 74 35 62 70
- Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtère 74 35 61 81
- Restaurant "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtère 74 35 60 55

### DIVERS

- Articles Pêche & Chasse : CONTINI Michel, Route de la Dombes 74 35 40 06
- G.I.E. de désosseurs indépendants- EURL HA DESOSS (HUBERT Alain), "Les Valettes" 74 39 22 58  
(HUBERT Jean-Claude), "Les Carronnières" Tél : 74 39 14 91 Fax : 74 39 22 62
- Le Déclic : M<sup>me</sup> CHICHOUX, Mercerie & Presse 74 35 43 00
- Fabrication matériel de pêche : Pêche Passion SARL, Grande rue de la Côtère 74 35 40 55
- Coiffure mixte : JOSEPH Isabelle, Place L. Ferrand 74 35 63 84
- Dessinatrice : LHERBETTE Jacqueline, Route de la Dombes 74 35 66 41
- Matières plastiques : SARL MCF, Les Carronnières 74 39 04 41
- Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières Tél : 74 39 07 03 Fax : 74 39 01 81
- Sérigraphie-flockage : "ALAINPRESSION", Grande rue de la Côtère 74 35 40 05
- Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde 74 35 48 55

### ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Électricité : COLLOMBIN Claude, Grande rue 74 35 66 28
- Entreprise RUGGERI-PAQUELET, Grande rue de la Côtère 74 35 63 85  
HORTE Gilles, Les Champagnes 74 35 44 89
- Plâtrerie-peinture : LUVINI René, Route de Genève 74 35 61 90
- Plomberie : S.A.R.L. BERNARD Père et Fils, Bellegarde Tél : 74 35 46 38 Fax : 74 35 40 49
- Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue de la Côtère 74 35 62 18

### INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYL'MONDE, Rue des Champagnes Tél : 74 35 66 25 Fax : 74 35 47 17

### MÉCANICIENS - GARAGISTES

- FAVIER Michel, Route de Lyon 74 35 65 19
- GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande rue de la Côtère 74 35 65 48

### PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

- Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Grande rue de la Côtère Tél : 74 35 66 47 Fax : 74 35 46 42
- Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route du Gottu 74 35 60 54
- Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande rue de la Côtère 74 35 47 25
- Pédicure - manucure : LUBIN Gloria, "Bellegarde" 74 35 65 55
- Pharmacie : BEL Alain, Grande rue de la Côtère 74 35 60 19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue de la Côtère Tél : 74 35 60 33 Fax : 74 35 62 05
- Traducteur technique : KILGALLON Christopher, Rte de la Dombes Tél : 74 35 44 12 Fax : 74 35 46 44 Serveur : 74 35 43 30

## SOUVENIR



En juin 1994 disparaissait notre ami et conseiller municipal Jean-Louis GUILLOT.

Natif de LYON, avec de fortes attaches familiales à PRIAY, il viendra habiter dans notre commune par son affectation professionnelle proche, en 1980.

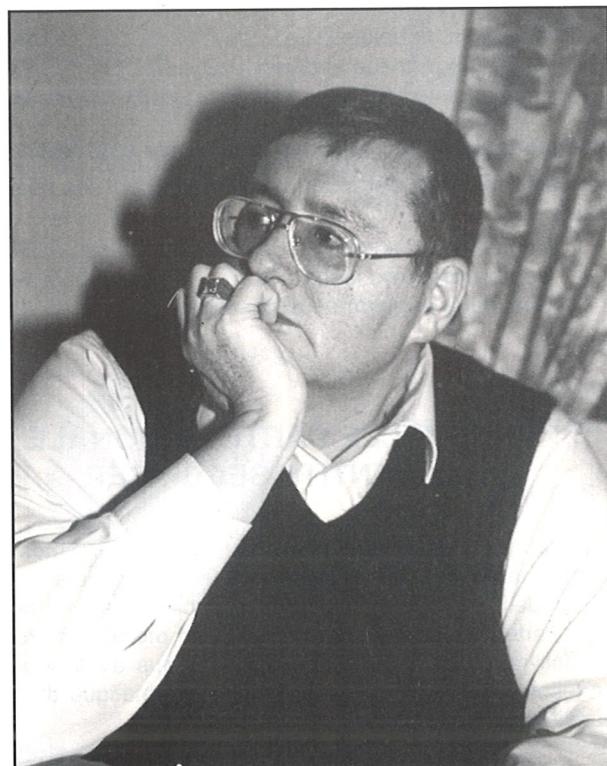
Elu conseiller municipal sans problème en mars 1983, il a tenu dans nos débats municipaux une place de compétence ; son jugement était toujours d'une grande valeur de réflexion. Dans les commissions, il aimait aller au fond des choses pour apporter sa note équitable.

Mais hélas, les assauts répétés de la maladie ne lui laissèrent pas beaucoup de répit, et il surmonta ces pénibles moments en luttant avec un courage exemplaire, sans jamais trop laisser paraître son désarroi.

Nous regretterons et honorerons toujours la place de l'ami disparu.

Une présence s'efface, mais une image d'ami, de Priaysien s'impose à tous pour que le souvenir nous préserve de l'oubli.

René SANTHONNAX  
Maire de PRIAY.



Madame Antoinette GIROUD est décédée le 12 février 1994, des suites d'une longue et pénible maladie.

Née à ARBENT en 1915, Antoinette Blanche DARMET avait épousé en 1939 Maurice Claude GIROUD, sabotier à Priay. D'abord institutrice à l'ancienne école publique des Carronnières de Priay, elle assura ensuite la classe unique des filles à l'école du village, puis la classe mixte des CE2/CM1, où elle termina sa carrière en juin 1967.

Elle avait eu la douleur de perdre son époux Maurice en 1962, laissant trois enfants qui se consacrèrent également à l'instruction publique.

## TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 1995

### 1°- Habitants de Priay et associations locales :

* Conférence.....	660,00 F
* Conférence avec lunch .....	815,00 F
* Repas de société locale sans but lucratif .....	560,00 F
* Bal .....	940,00 F
* Concours de belote .....	485,00 F
* Repas de mariage et divers .....	940,00 F
* Repas de société à but lucratif .....	940,00 F

### 2°- Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* Conférence.....	700,00 F
* Conférence avec lunch .....	885,00 F
* Chauffage par journée d'utilisation.....	160,00 F

## NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

A partir du 20 septembre 1994, de nouveaux imprimés permettant d'établir des demandes de cartes nationales d'identité seront délivrés. Attention, le délai d'établissement de cette nouvelle carte sera de **trois semaines à un mois**. Les procédures de délivrance en urgence ne pourront plus avoir lieu car ces cartes seront établies dans un centre informatique de la région parisienne.

La prise d'empreinte est remise en vigueur ce qui implique la présentation personnelle du demandeur en mairie.

Les cartes d'identité actuelles restent toujours valables jusqu'à leur date d'expiration.

Les pièces à l'appui de la demande seront les suivantes :

- imprimé de demande rempli par le demandeur ;
- timbre fiscal (150 F) ;
- deux photos d'identité récentes, de bonne qualité, en noir et blanc de préférence non découpées ;
- deux pièces justificatives de domicile ;
- livret de famille ou extrait de naissance (en cas de changement d'état-civil, copie de l'acte de mariage ou procédure de divorce...).

## ORDURES MÉNAGÈRES

Il est rappelé que les grosses poubelles à roulettes ne sont pas autorisées car les véhicules ne sont pas équipés pour les prendre ; elles seront néanmoins vidées si les détritres sont mis dans des sacs bien fermés.

## LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1994

### NAISSANCES

MASMONDET Cyril .....	5 février 1994
BORNACHOT Simon Mickaël François .....	22 mai 1994
MARGUIN Kevin .....	19 juin 1994
CICLET Mégane .....	29 juin 1994
BOUCHER Laura Marie Alice Juliette .....	2 juillet 1994
FERREIRA BARBOSA Mélanie .....	11 juillet 1994
MICHEL Pierre Hervé Aurélien .....	11 juillet 1994
DUPRAS Elisa Julie .....	17 novembre 1994
JOBIN Morgane Cindy Christelle .....	13 décembre 1994

### MARIAGES

GUILLET Laurent François et PINGEON Laure Agnès .....	12 mars 1994
DUTHION Roger Pascal et RAY Sylvie Lisette Cécile .....	2 juillet 1994
HUBERT Daniel André et RINGUET Cendrine Louise Georgette .....	20 août 1994
ARENA Joseph Vincent et GENOUD Jocelyne .....	3 septembre 1994

### DÉCÈS

RATON Marcelle Rose Veuve PONCET .....	5 janvier 1994
BOUCHARD Andrée Veuve DAROUX .....	5 février 1994
DARMET Antoinette Blanche Veuve GIROUD .....	12 février 1994
CURT André .....	28 février 1994
LANZONE Piétro .....	24 mars 1994
EMEYRIAT Julia Elise Epouse MATHIEU .....	1 <sup>er</sup> mai 1994
HELBECQUE Bernard .....	7 mai 1994
GUILLOT Jean-Louis .....	26 mai 1994
SINOT Renée Suzanne .....	13 juin 1994
BONNARDE Hubert Lucien .....	28 juin 1994
RUGGERI Angelina Epouse ZANCHI .....	28 juin 1994
LONVIS Antoine Louis .....	25 juillet 1994
LONVIS Franck Antoine .....	25 juillet 1994
CATTANEO Gérard Patrick .....	13 septembre 1994
GUERRIER Gabrielle Alice Epouse PERRIN .....	7 octobre 1994

## DÉCLARATIONS A FAIRE EN MAIRIE

Il est rappelé que les associations organisant des manifestations avec buvette doivent impérativement remplir au préalable les formalités de déclaration d'ouverture de buvette auprès de la mairie.

# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Denrées et fournitures .....	154 000
2 - Frais de personnel .....	780 500
3 - Impôts et taxes .....	30 000
4 - Travaux et services extérieurs .....	396 600
5 - Participation et contingent .....	398 190
6 - Allocations et subventions .....	60 500
7 - Frais et gestion générale .....	192 400
8 - Frais financiers .....	277 000
9 - Charges exceptionnelles .....	/
10 - Charges antérieures .....	/
11 - Prélèvements dépenses investissements .....	1 453 659
<b>TOTAL.....</b>	<b>3 744 849</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Produits d'exploitation .....	160 500
2 - Produits domaniaux .....	366 000
3 - Produits financiers .....	25 000
4 - Recouvrement subventions .....	51 000
5 - Dotation globale de fonctionnement .....	778 668
6 - Impôts indirects .....	19 000
7 - Contributions directes .....	1 307 681
8 - Travaux d'équipement en régie .....	15 000
9 - Produits antérieurs .....	1 022 000
<b>TOTAL.....</b>	<b>3 744 849</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté .....	/
2 - Acquisitions de biens meubles et immeubles .....	615 000
3 - Travaux de bâtiment .....	2 817 677
4 - Prêts à long et moyen terme .....	13 370
5 - Remboursement d'emprunts .....	284 638
6 - Travaux effectués par les syndicats .....	222 000
7 - Att. TVA travaux assainissement .....	235 000
8 - Acquisition titres et valeurs .....	42 810
<b>TOTAL.....</b>	<b>4 228 495</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

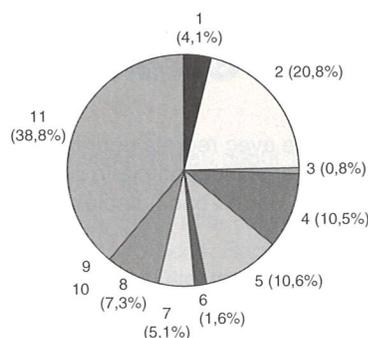
1 - Excédent d'investissement reporté .....	51 152
2 - Subventions d'équipement .....	802 803
3 - Prélèvements recettes de fonctionnement .....	1 453 659
4 - Recouvrements de créances .....	363 300
5 - Participation travaux d'équipement .....	322 581
6 - Vente de meubles et immeubles .....	/
7 - Produits des emprunts .....	1 000 000
8 - Att. TVA travaux d'assainissement .....	235 000
<b>TOTAL.....</b>	<b>4 228 495</b>

## DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A) .....	4 228 495
Dépenses de fonctionnement (B) .....	3 744 849
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C) ..	1 453 659
Dépenses de fonctionnement propres (B - C = D) .....	2 291 190

## TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit
Taxe d'habitation	5 164 000	6,30%	1 %	325 332	14,99%
Taxe Foncière propriétés bâties	3 133 000	9,27%	1 %	290 429	7,89%
Taxe Foncière propriétés non bâties	234 000	40,08%	1 %	93 787	—
Taxe Professionnelle	4 152 250	10,03%	1 %	416 471	17,05%
<b>TOTAL.....</b>	<b>12 683 250</b>			<b>1 126 019</b>	<b>12,41%</b>

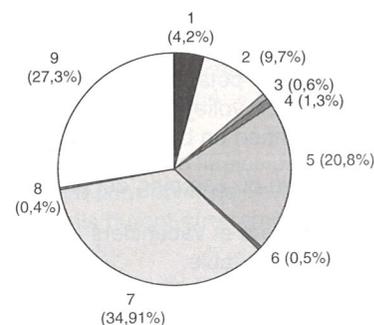


## Dépenses de Fonctionnement

3 744 849 F

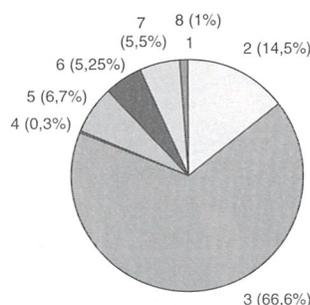
## Recettes de Fonctionnement

3 744 849 F



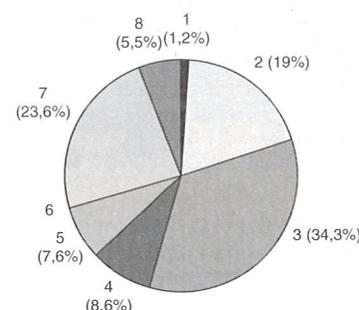
## Dépenses d'Investissement

4 228 495 F



## Recettes d'Investissements

4 228 495 F



## RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes de fonctionnement (E) .....	3 744 849
Recettes d'investissement (F) .....	4 228 495
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G) ..	1 453 659
Recettes d'investissement propres (F - G = H) .....	2 774 836
<b>TOTAL (E +H).....</b>	<b>6 519 685</b>

## CAMPING L'ESCAPADE

La saison 1994 s'est terminée avec regrets pour les campeurs, car après un début de saison difficile avec les pluies importantes du printemps, ils ont ensuite apprécié la sieste sous les arbres ou le bronzage sur la plage, avec le bel été qui a suivi. Les enfants ont profité avec joie du bac à sable ainsi que des balançoires et toboggans, dont un «double-vague» acheté cette année.

Le concours de pétanque, devenu une habitude, a obtenu un vif succès (70 doublettes) lors de la journée du 21 juillet, qui s'est terminée «un peu tard» par un feu d'artifice très applaudi, et sous la surveillance des sapeurs-pompiers de PRIAY. En 1995, ce concours aura lieu le 23 juillet, en fonction des fêtes et animations de PRIAY.

Le terrain de pétanque que nous avons créé cette année a beaucoup de succès, surtout le soir sous les projecteurs. Pour 1995, un terrain de volley-ball jouxtant le jeu de boules sera fonctionnel, ainsi qu'une table de ping-pong en béton. D'autre part, comme chaque année un bloc sanitaire est repeint entièrement, début 95 l'ancien bloc fera peau neuve.

L'ouverture du camping est prévue du 25 mars au 8 octobre 1995.

Les étrangers et vacanciers de passage apprécient vraiment le cadre familial du camping, ils prévoient souvent de revenir tant leur séjour fut agréable.

## DES PRIAYSIENS A L'HONNEUR

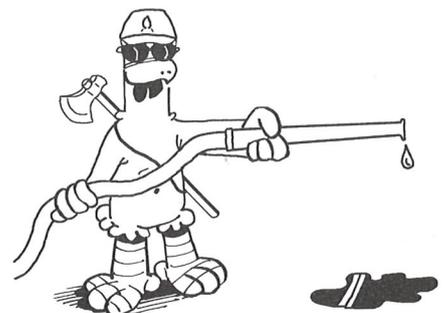


Jean-Michel THOMASSON a obtenu d'excellents résultats aux championnats de labours 1994 : il s'est classé premier au cantonal, deuxième au départemental, et a obtenu la sixième place à la finale du Championnat de France de labours à plat. Quant à son père, Michel THOMASSON, il a reçu pour la seconde fois le "COCHON D'OR" décerné par le journal professionnel "Porc Magazine".

Toutes nos félicitations aux membres de cette sympathique famille d'agriculteurs-éleveurs de la ferme du Colombet.



Les jeunes Sapeurs-Pompiers de Priay se sont distingués en se classant à la quatrième place du rassemblement national, et à la première place départementale (voir nos pages "associations").



## PROPOS SUR UN CHANTIER

Les travaux actuels de restauration du grand bâtiment communal où se trouvait jusqu'au début 1994 le bureau de Poste (1), font apparaître des ouvertures béantes d'où s'exhalent les souvenirs des anciens temps.

Jadis, le petit village de Priay était coincé entre la Rivière d'Ain (il n'y avait pas de pont) et la colline où se dressait -et où se dresse encore- le Château de Richemont, siège de la baronnie dont dépendait Priay sous l'Ancien Régime. A défaut de trouver la date de construction du bâtiment dont il s'agit, on constate qu'il existait déjà en 1808, année d'établissement du premier Cadastre.

Au siècle dernier, ce bâtiment avec cour, dépendances et jardin, avait appartenu à un Genevois nommé KOHLER qui, par acte du 31 décembre 1875, l'a vendu à M. François Barthélémy Alfred ROYER de la BASTIE, demeurant audit Château de Richemont. Et par un acte du 2 février 1876, ce dernier « dans le but de contribuer à faire donner aux filles de la Commune de Priay une éducation religieuse, l'a remis à titre de fondation à la fabrique de l'Eglise paroissiale ». Dans cet acte, il est ainsi désigné: « Une grande maison autrefois utilisée comme fabrique... » (ce mot ayant ici un autre sens).

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le mot FABRIQUE désignait une institution religieuse formée de représentants élus des fidèles pour gérer les édifices religieux. En 1809, furent créés les «Conseils de Fabrique», organismes paroissiaux ayant pour objet de veiller à l'entretien et à la conservation des églises et à l'administration des aumônes. A partir de 1905, ces conseils durent être remplacés par des associations culturelles et, pour la gestion des fonds, par des conseils paroissiaux (d'après Larousse).

Et c'est par l'intermédiaire de cette FABRIQUE que s'installa dans notre bâtiment un pensionnat des soeurs de Saint-Joseph. On peut lire dans un numéro de décembre 1901, du «Journal de l'Ain», critiquant l'attitude du conseil municipal d'alors :

« Mais, laissant de côté la question de principe, qu'on nous permette d'examiner le côté pratique de la situation. Le pensionnat des soeurs qui fonctionne admirablement depuis si longtemps, compte trente pensionnaires et dix soeurs, et laisse à Priay de 12 à 15.000 fr. par an, au bas mot ; de plus, les hôteliers et les commerçants qui, journallement, profitaient des visites des parents, se trouvent sérieusement lésés.

« D'un autre côté l'école communale des filles devient trop petite par le fait du départ des soeurs et son agrandissement nécessitera pour la commune des dépenses sérieuses pour son budget déjà précaire .

« Ce vote a, disons-nous, révolutionné Priay. »

En effet, par 7 voix contre 4 et une abstention, le conseil municipal avait voté le départ des soeurs... Un an après, le conseil ayant été dissous par décret, en raison de la paralysie engendrée par la «division égale des partis» (sic), de nouvelles élections eurent lieu le dimanche 7 décembre 1902 et la tendance fut renversée, un peu tard.

Ajoutons que les Soeurs donnaient des soins aux malades et tenaient une pharmacie, dont la suppression fut déplorée « dans un pays éloigné des médecins et des pharmaciens »(sic).

Revenons au ci-devant (sans jeu de mot) propriétaire du bâtiment, M. Alfred ROYER de la BASTIE, qui «inventa» le verre incassable : il l'exploitera dans «la Verrerie» de Pont-d'Ain (à l'emplacement de l'actuelle usine VERILAC). Mais il eut alors des difficultés financières, si bien qu'à son décès, survenu le 25 décembre 1901, sa succession fut déclarée vacante. La donation qu'il avait faite à la «la Fabrique» fut résolue (annulée) par jugement du Tribunal Civil de Bourg, rendu le 13 janvier 1905, pour inexécution des conditions (lesquelles étaient devenues impossibles par suite du vote du Conseil Municipal ci-dessus évoqué).(2)

Le bâtiment fut mis en vente et, suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> FERRAND notaire à Priay, en date du 18 juin 1905, adjugé à la Commune de PRIAY, moyennant le prix de 16.300 francs (or) «outre les charges».

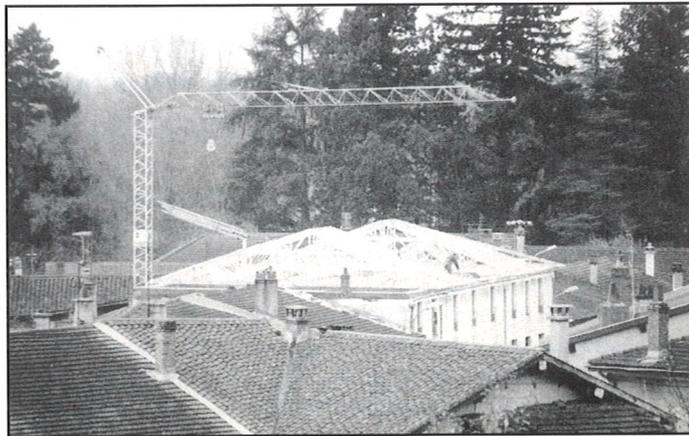
Le bâtiment fut alors affecté à la Poste pour le rez-de-chaussée (le bureau des Postes et Télégraphes se trouvant précédemment à l'angle de la grande rue et de la rue de l'Eglise) et pour les étages à l'école communale des filles ainsi qu'au logement des institutrices; on se souvient également que la salle de réunions jouxtant l'Hôtel Bourgeois servit longtemps de salle des fêtes, puis de salle de répétition de la fanfare «Les Enfants de la Côtière», enfin aménagée en salle de classe de 1969 à 1973, lorsque la vieille salle de classe du 1<sup>er</sup> étage (ancienne classe des filles) fut abandonnée.

La page étant définitivement tournée, les travaux en cours s'inscrivent dans le contexte démographique actuel, puisqu'ils aboutiront à la création de 8 logements destinés à la locations.

Arthur BOUVARD.

(1) Voir le bulletin municipal N° 8 de février 1994.

(2) Pour plus de détails, se reporter à l'ouvrage «pré-inventaire du Canton de Pont-d'Ain», en vente à la Mairie de Priay... et dans les bonnes librairies.



# LA VIE DE LA COMMUNE

## ÉCOLE DE PRIAY

Un nouvel enseignant cette année pour les petits-moyens : Monsieur Jean Pierre Collet. Lourde tâche pour lui avec 31 enfants !

Pas de changements pour les autres classes :

- 27 enfants moyens-grands avec Madame Isabelle BRALET ;
- 16 enfants au CP avec Madame Danielle BLANCHET ;
- 22 enfants au CE1 avec Madame Anne GRANDJEAN ;
- 27 enfants au CE2 - CM1 avec Monsieur Florent DUROUX ;
- 27 enfants au CM1 - CM2 avec Mesdames Joëlle MALLYE et Pierrette LEVEQUE.

Madame Jeannine ROCHE assure un quart de décharge de Madame BLANCHET, directrice, le mardi matin et le vendredi après-midi. Le personnel de service est toujours là, fidèle au poste : Madame Sylvie CHALÉARD, A.S.E.M., Madame Lucienne BERRIER, cantinière, et Madame Martine CERRUTTI, surveillance de la cantine.

Une légère baisse d'effectifs cette année due à des déménagements imprévus. Mais les prévisions pour l'an prochain (établies et envoyées à l'Inspection Académique le 16 novembre) font apparaître un nombre d'enfants supérieur à celui de cette année.

Une sensibilisation particulière à l'environnement et au fleurissement sera faite au cours de l'année pour "attacher" plus encore si besoin était, les enfants à leur école et à leur village.

L'école de Priay se porte bien et pour longtemps encore nous l'espérons.

La directrice  
D. Blanchet

## COMMUNIQUÉ

### IDENTIFICATION DU NUMÉRO DE L'APPELANT

- Un incendie éclate dans un appartement. Affolé, l'occupant compose le numéro "18" et dit simplement "Venez vite, il y a le feu...". L'opérateur du Centre de Traitement de l'Alerte est obligé d'attendre un nouvel appel pour avoir plus de précisions.
- Une personne âgée, prise de malaise, téléphone aux pompiers mais n'a pas la force de donner son adresse... Elle est retrouvée bien plus tard, décédée devant son combiné téléphonique.
- Un enfant, dont la mère s'est évanouie devant lui, se souvient du numéro de téléphone à composer mais n'est pas en mesure de donner son adresse...
- Un automobiliste étranger, témoin d'un accident, appelle les pompiers depuis la première cabine téléphonique qu'il croise mais ignore totalement le lieu précis où il se trouve...
- Un désespéré, avant de commettre son geste, éprouve le besoin de se confier. Il compose le numéro "18" mais se garde bien de donner tout élément permettant de l'identifier...

Les bandes magnétiques, qui enregistrent en continu les demandes de secours qui parviennent au Centre de Traitement de l'Alerte, regorgent d'exemples comme ceux-là.

Si l'on y ajoute les confusions d'adresse dues au nom de communes ou de hameaux qui se ressemblent phonétiquement, les exemples sont fréquents où un temps précieux est perdu et où les chances de survie des sinistrés sont compromises.

Imaginez un instant l'angoisse du sapeur-pompier qui sait qu'un drame se joue quelque part sur son secteur de compétence et qui est impuissant, démuni, contraint d'attendre que la chance fasse qu'un nouvel appel plus précis parvienne au standard !

A une époque où il est possible de connaître la position exacte du navigateur solitaire au milieu des océans, il n'était pas permis de situer une détresse à quelques kilomètres.

Ce temps est révolu.

Grâce aux améliorations techniques du réseau téléphonique de France Telecom, après un temps d'essais dans certains départements, et avec l'accord de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les appels aboutissant au Centre de Traitement de l'Alerte du 32, rue du Peloux seront désormais identifiés.

A partir de maintenant, dès que les sapeurs-pompiers décrocheront leur téléphone d'urgence, le numéro de l'appelant s'inscrira sur leur cadran, y compris les numéros inscrits en liste rouge.

En cas de problème, il pourront obtenir, dans les deux minutes qui suivent, le nom et l'adresse du demandeur, auprès de France Telecom.

Une procédure très rigoureuse est prévue pour que l'amélioration de la sécurité ne se transforme pas en une atteinte à la vie privée des citoyens.

Outre l'aspect sécuritaire, qui a toujours été l'objectif principal dans cette démarche, cette procédure aura également un effet dissuasif face aux nombreux appels fantaisistes et malveillants qui, certains jours, bloquent complètement le standard des pompiers.

Ces fausses alertes représentent 3 à 5 % du nombre total des interventions des sapeurs-pompiers.

Qu'elles soient fantaisistes ou malveillantes, elles ont pour effet de diminuer le potentiel opérationnel en monopolisant des moyens humains et matériels sur des interventions imaginaires, alors que pendant ce temps, d'autres, bien réelles, peuvent se produire.

Désormais, ces "faux appels" seront rapidement décelés et leurs auteurs identifiés.

En conclusion, la mise en service de l'identification de l'appelant permet d'affirmer que la sécurité des personnes et des biens d'une grande partie du territoire départemental se trouve renforcée.

## CANTINE SCOLAIRE de PRIAY

Le mois de septembre a vu le retour de nos petits écoliers à la cantine. Quelle ne fut pas leur surprise, ce 8 septembre à midi, lorsqu'ils ont franchi la porte du réfectoire, de découvrir une salle égayée par un mobilier neuf aux couleurs vives ! En effet, au mois de juin, le bureau précédent a décidé de renouveler les plateaux des tables et les chaises. Ce fut chose faite pendant les grandes vacances, grâce à l'aide bénévole des membres de ce bureau qui ont repeint les pieds des tables. Merci à eux !

Notre aquarium a quitté son haut placard pour se retrouver sur une étagère de fabrication priaysienne, plus à la portée des enfants, il est ainsi mieux mis en valeur et les enfants peuvent eux-mêmes alimenter leurs petits poissons.

Le cadre a donc été quelque peu modifié mais les enfants, à leur grande joie, ont retrouvé Madame BERRIER toujours aussi attentionnée, toujours aussi soucieuse de bien nourrir tout ce petit monde. Qu'elle soit ici remerciée pour sa conscience professionnelle, sa compétence et sa gentillesse avec les enfants. Madame CHALEARD et Madame CERUTTI assurent toujours la surveillance. A ce propos, le bureau tient à rappeler aux enfants qui fréquentent la cantine que beaucoup d'efforts sont faits pour qu'ils soient bien installés et bien servis, mais qu'en échange ils doivent respecter le personnel, la nourriture, le matériel et les locaux. Le repas de midi est un moment privilégié où l'on peut discuter et se détendre avec ses petits camarades, mais tout cela doit se faire dans le calme. Si cela s'avère nécessaire, les membres du bureau devront prendre quelques sanctions. Parents, faites-le comprendre à vos enfants !

Le mois de juin a vu la mise en place d'un nouveau bureau. Le principal objectif de celui-ci est de pouvoir maintenir le prix des repas à un niveau raisonnable, grâce à une gestion rigoureuse et saine. Ce n'est pas toujours évident de prévoir au plus juste, lorsque d'un jour à l'autre la fréquentation varie de 55 à 80

élèves. Nous tenons à féliciter Madame BERRIER pour son souci permanent d'éviter le gaspillage tout en variant les menus. L'année 1994-1995 verra également la mise à jour des statuts de notre association. Rappelons tout de même que les statuts actuels datent de 1962, année de création de la cantine ! Après 32 ans d'existence, quelques modifications nous obligent à remodeler certains articles, afin de mieux coller à la réalité d'aujourd'hui. Certains fondateurs ont hélas disparu, mais d'autres sont toujours là et nous ferons tout pour que les nouveaux statuts ne trahissent pas l'esprit dans lequel les anciens ont été élaborés.

Du côté des manifestations communes avec le Sou des Ecoles, tout s'orchestre. Un petit retour en arrière pour reparler du Rallye Vélo de juin 1994 ; cette journée a vu une grande participation des enfants qui se montraient très satisfaits. Les parents sont également venus nombreux encourager leur progéniture. Parents, cette année encore, nous comptons sur vous et votre générosité lors de nos différentes animations.

Quant à nous, nous continuerons, autant que faire se peut, à donner notre «coup de mains» au Sou des Ecoles pour l'organisation des différentes manifestations : choucroute, tartiflette, fête d'été.

Il est temps maintenant de présenter le bureau actuel:

Présidente:	Claudette BOTTEX
Vice-Président:	Yves ALMAKIEWICZ
Secrétaire:	Nathalie L'HERBETTE
Secrétaire-adjointe:	Pascale MOREL
Trésorière:	Christine BARLET
Trésorière-adjointe:	Sylvie FERRAND
Membres:	Brigitte MEURIAU, Claude BOUVARD M <sup>me</sup> BLANCHET et le Corps enseignant. Le Bureau

## BIBLIOTHÈQUE

Les livres auraient mérité mieux que cette polémique autour de la bibliothèque, fondée il y a déjà dix ans dans des conditions précaires.

Elle fut installée dans une pièce refaite complètement par des bénévoles, dans le cadre de l'ancienne pharmacie ; à notre demande, la population a vidé ses armoires et greniers ; nous nous sommes retrouvés avec des centaines de livres, pas beaucoup d'amateurs, il est vrai.

Par la suite, Madame la Directrice d'Ecole nous a suggéré, avec son aide, l'achat pour des livres d'enfants (ce qui a été un succès puisque 40 enfants viennent actuellement).

Ensuite, il a fallu partir. Une salle de classe désaffectée (l'actuel local de la poste) nous a été attribuée ; le meuble de la pharmacie a été reconstitué, des rayons nous ont été donnés. Un nouveau rangement a été fait, tri et classement.

Et à nouveau déménagement à la salle de réunions qui, à notre avis ne peut servir de bibliothèque, d'autant qu'une grande partie de nos livres sont encore en carton. La valeur de ces livres ne nous permet pas de les laisser à portée de tout le monde ; il faut faire quelque chose assez vite.

Nous tenons malgré tout à remercier les bénévoles entraînés par M<sup>r</sup> MOREL Jean, qui tous les mois ramassent les journaux, s'occupent de les emmener à Préau, avec la collaboration de M<sup>r</sup> PAQUELET, qui met son camion à notre disposition. Avec cet argent, celui des cotisations (20 F pour les enfants, 30 F pour les adultes par an) une loterie, nous arrivons à acheter des nouveautés.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h 15.

**Les responsables**

Il est précisé que suite à une décision du conseil municipal en date du 7 décembre 1994, la bibliothèque sera prochainement installée au rez de chaussée d'une maison communale.

## SOU DES ECOLES

**Président:** M<sup>r</sup> MASMONDET P.  
**Vice-président:** M<sup>r</sup> COLOMINE P.  
**Trésorière:** M<sup>me</sup> CHAUVEL G.  
**Secrétaire:** M<sup>me</sup> BLANCHET D.  
**Assesseurs:** M<sup>me</sup> BORNACHOT M  
M<sup>r</sup> GRANDGEORGES M.  
M<sup>r</sup> BIELSKA C.  
M<sup>me</sup> TOURNIER  
M<sup>me</sup> DAMBRIERE P.  
M<sup>me</sup> PLOY S.  
M<sup>me</sup> DEBOURG I.

### Membres de droit :

M<sup>r</sup> COLLET J.Pierre (maternelle)  
M<sup>me</sup> BRALET Isabelle (maternelle)  
M<sup>me</sup> GRANDJEAN Anne (CE1)  
M<sup>r</sup> DUROUX Florent (CE2 - CM1)  
M<sup>me</sup> MALLYE Joelle (CE2 - CM1)  
M<sup>me</sup> LEVEQUE (CM1 - CM2)

Toute cette équipe de bénévoles remercie et félicite en premier lieu son ex-présidente : M<sup>me</sup> JANIN D., pour ses années de dévouement auprès des enfants, ainsi que tous les anciens bénévoles.

Ensuite un grand remerciement à tous les commerçants de PRIAY pour leur participation à l'accomplissement de nos fêtes, à la Mairie et aux personnes qui nous offrent des dons.

Les nouveaux membres vont tout faire pour continuer d'offrir à nos écoliers et écolières : loisirs, sports, spectacles, etc... Si chacun avec nous renouvelle sa participation (parents, instituteurs, citoyens, cantine, Mairie).

Qu'y a-t-il de plus beau que de voir nos chérubins évoluer d'année en année dans des activités adaptées à leur âge, leur joie grandissante de nous raconter tout cela.

C'est pour toutes ces petites choses que nous offrons nos enfants que le Sou des Ecoles s'associe à la cantine (bénévoles eux aussi) pour donner sans compter notre fatigue et nos efforts de démarches etc. le plus d'activités extra-scolaires.

Malgré tout, une ombre persiste... Nous remercions les 29 familles présentes à l'Assemblée Générale sur 96 familles inscrites à l'école.

Ensuite, nous constatons que la plus grande partie des gens qui participent à nos manifestations n'ont pas d'enfants scolarisés, et nous les remercions.

Chers Parents, c'est vous et les membres qui permettez d'assurer les activités de nos enfants.

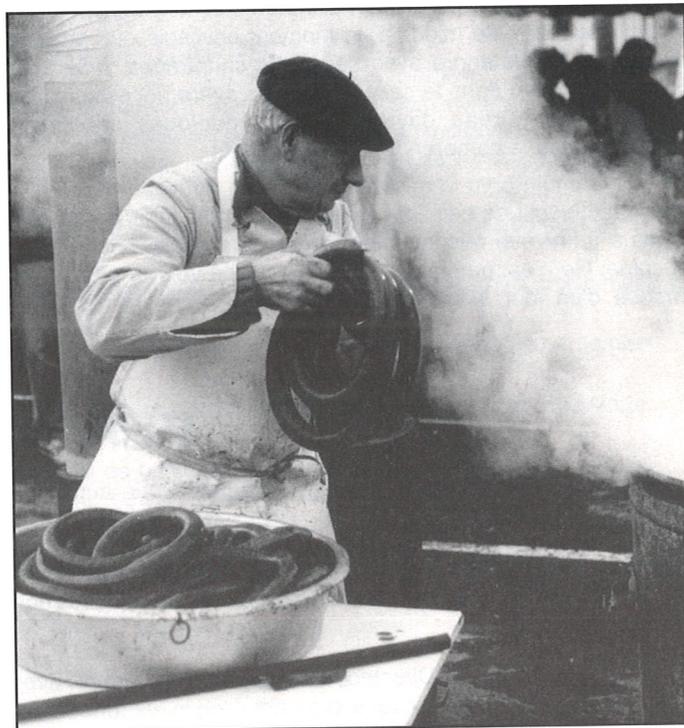
L'année dernière, nos enfants ont pu avoir :

- Le repas de Noël avec le Père Noël, projection de film (Sou + Cantine)
- Six séances de piscine pour les grandes classes
- Spectacle maternelle : les 3 chardons
- USEP (Maternelle, CE1, CE2) Sortie rugby, etc.
- Voyage au Salon du Livre de Bourg-en-Bresse
- Classe de Mer C.P. (Sou + Cantine)

Notre programme des manifestations pour 1994-95 :

- Fabrication et vente du Boudin sur la place le 21 janvier 1995
- Soirée Tartiflette le 11 mars
- Vente de fleurs pour la Fête des Mères
- Rallye Vélo, repas en soirée avec animation (et peut-être en plus les parents pour l'élection de la famille super champions) le 24 juin

Le Sou des Ecoles vous attend nombreux pour passer de bonnes soirées.



Pour le Sou des Ecoles:  
**Mr MASMONDET P.**

## SOU DES ECOLES (suite)

### LA FÊTE DES ÉCOLES



Casse-boites



Vélo-cross



Tonneau !



M<sup>me</sup> Janin, animatrice



Le vélo ? Dur, dur !!!

## COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT

**C**a y est, encore une: l'année 1994 du Comité des Fêtes et du Fleurissement a été bouclée le 4 novembre par la traditionnelle Assemblée Générale. Celle-ci fut ouverte par un brillant rapport financier (Merci Colette) qui laissait apparaître un solde créditeur de 79,04 F. Ce solde s'expliquait ensuite par le rapport moral de l'année, c'est-à-dire la description de l'ensemble des manifestations organisées par le Comité et de l'ensemble des dépenses.

Nous notons avec plaisir les toujours très vifs succès du Loto, du Lâcher de truites et de la Farfouille. Il est bien évident que des éléments météorologiques indépendants de notre volonté, vous en conviendrez aisément, tels que la pluie, le froid et le vent venus perturber certaines manifestations gâchent le plaisir des uns et la recette des autres; il en fut ainsi pour la soirée de la Farfouille, écourtée par la tempête et surtout pour le 14 juillet auquel, pour la deuxième année consécutive, le mauvais temps s'était invité. Qu'à cela ne tienne, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, et profitant d'une éclaircie, la batterie-fanfara «La Vigneronne» de TOSSIAT conduisit avec brio les courageux inconditionnels de la retraite aux flambeaux, jusqu'au feu d'artifice.

Qu'importe, devant la beauté du cru 1995, nous oublierons facilement cette petite déception: en effet, les 50 fusées qui ont refusé d'éclater en 1994 acceptent sûrement de partir en 1995, et ceci pour notre plus grand plaisir à tous; plaisir qui sera certainement augmenté par la présence de l'excellente batterie-fanfara de TOSSIAT qui fut largement appréciée et que nous remercions ici. Et s'il est bien vrai qu'un bal du 14 juillet se fait traditionnellement sur la place publique, vous avouerez qu'il est tout de même bien plus agréable de danser à l'abri que sous la pluie, ou ne pas danser du tout.

Dans des temps difficile pour tous où l'argent se fait plus rare, il serait mal venu pour nous de nous plaindre de la baisse de certaines recettes, alors ne nous plaignons pas: l'argent est tout de même rentré cette année dans la caisse. Nous sommes là avant tout pour animer notre village et en substance pour aider les autres associations pour l'achat et l'entretien du matériel.

Ayons tout de même un petit pincement au cœur à cause du départ de PRIAY du Marathon de la Pêche qui s'est transporté à AMBRONAY; non seulement ce départ s'est ressenti pécuniairement mais aussi sur l'ambiance de la fête: le SAFARI-TRUITE n'a pas et de loin remporté le succès du marathon.

D'autre part, la date de l'ouverture nationale de la pêche à la truite sera avancée en 1995 d'une semaine. De ce fait, le «lâcher de truites» s'effectuera en mai, combiné avec le rallye moto organisé par D.B.M.A.

En résumé, toutes ces manifestations nous ont permis de financer l'achat de:

- un deuxième chapiteau (10m x 6m) avec gouttières; 5 hauts-parleurs; chauffe-saucisses; un complément d'arrosage automatique; dépenses du fleurissement (terreau, graines, bois, outillage pour jardinières); location du projecteur vidéo (soirée projection)...

Le tout pour environ 70.000 Francs.

Les investissements envisagés pour la saison future sont :

- aménagement du camion-frigo (étagères inox, rideau pare-froid); bâche pour le char-podium du parquet; chariot pour stocker tables et bancs, permettant d'éviter la manutention; tracteur; et pour le fleurissement, une nouvelle serre chauffée d'environ 50 m<sup>2</sup> qui sera construite sur le nouveau terrain communal.

De bons projets en l'occurrence, que 1995 fasse que nous puissions les réaliser.



Le bureau reste inchangé :

Président:	Daniel JANIN
Président d'Honneur:	René SANTHONNAX
Vice-président:	Roger SOQUET
Trésorière:	Colette BERRIER
Trésorière-adjointe:	Nicole CHANLOY
Secrétaire:	Pierre BOUVARD
Secrétaire-adjointe:	Odette CANONICA

## COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT (suite)

### Pour faire le portrait d'un oiseau

(Comparaison du fleurissement avec un poème de Jacques Prévert)

*Peindre d'abord une cage  
avec une porte ouverte.*

*Peindre ensuite  
quelque chose de joli  
quelque chose de simple  
quelque chose de beau  
quelque chose d'utile  
pour l'oiseau.*

*Placer ensuite la toile contre un arbre  
dans un jardin  
dans un bois  
ou dans une forêt.*

*Se cacher derrière l'arbre  
sans rien dire  
sans bouger.*

*Quand l'oiseau arrive,  
s'il arrive,  
observer le plus profond silence,  
attendre que l'oiseau entre dans la cage  
et quand il est entré,  
fermer doucement la porte avec le pinceau puis*

*effacer un à un tous les barreaux  
en ayant soin de ne toucher aucune des plumes de  
l'oiseau.*

*Faire ensuite le portrait de l'arbre  
en choisissant la plus belle de ses branches  
pour l'oiseau.*

*Peindre aussi le vert feuillage et la fraîcheur du vent  
la poussière du soleil  
et le bruit des bêtes de l'herbe dans la chaleur de l'été*

*et puis attendre que l'oiseau se décide à chanter.*

*Si l'oiseau ne chante pas c'est mauvais signe,  
signe que le tableau est mauvais;*

*mais s'il chante c'est bon signe,  
signe que vous pouvez signer.*

*Alors vous arrachez tout doucement  
une des plumes de l'oiseau  
et vous écrivez votre nom dans le coin du tableau.*

Et si les oiseaux chantent à Priay, c'est signe que les artistes qui ont peint notre village avec des fleurs ont réussi un merveilleux tableau. Qu'ici leur soit rendu hommage et adressons à tous ces bénévoles nos sincères remerciements pour avoir cette fois encore illuminé nos rues.



## DON DU SANG

Le nombre de donneurs de sang a très peu augmenté ; il faudrait que les jeunes viennent nombreux rejoindre les plus anciens.

Mesdames MERLE et JACQUIN laissent la place à Madame LUVINI et Madame REY, qui ont bien voulu continuer cette œuvre ; nous les remercions et restons à leur disposition pendant quelques temps. Rien ne sera changé ; nous continuerons le voyage habituel.

Les responsables.

## ATOUT COEUR

Président: Georges ROUSSET  
Secrétaire: Jeanine BONNARDE  
Trésorier: Maurice DEFRIZE

Le club fonctionne les lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14h 30 à 18h 30.

La «Coinche» est la principale activité, mais les amateurs de jeux (Tarots, Scrabble, etc.) sont les bienvenus.

La cotisation est de 30 francs pour l'année.

## COMITÉ DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

1965 - 1995 ou :

«Pourquoi un Comité des Retraités et personnes âgées depuis 30 ans à PRIAY ?»

Parce que «la pire des solitudes est de n'avoir à penser qu'à soi» (Colette MILLY)

Pourtant, combien il est agréable, le moment de la retraite arrivé, de pouvoir enfin penser un peu à soi, à son repos, jouir d'une liberté plus grande, loin des contraintes et des soucis professionnels.

Pourtant, comme ils sont enviés les retraités qui ont «leur fin de mois assurée», qui «ne connaissent pas le chômage», qui «voyagent toute l'année»...

Pourquoi, alors, depuis trente ans à Priay, un Comité d'aide aux personnes âgées, un Club des retraités ?

Parce que, en 1965, lorsque Madame Elise MATHIEU eut l'idée (assez nouvelle à l'époque) de créer cette association, un certain nombre «d'anciens» (comme on disait alors) ne touchait aucune retraite, ou si peu, et connaissait l'isolement.

Il faut se rappeler l'ambiance euphorique des premiers repas - alors seule manifestation annuelle, avec les colis - et les problèmes d'organisation, de transports, de cuisine, qu'il fallait résoudre.



1971

Madame MATHIEU est décédée au printemps 1994, mais «son» Comité lui survit. Pourquoi ?

Parce que, si maintenant les «anciens» sont tous devenus des «retraités», et peuvent mener une vie décente, tous n'ont pas personnellement les moyens ni les possibilités de voyages, de sorties, d'excursions, que le Comité leur procure.

Parce que, à côté des jeunes retraités, indépendants et actifs, membres de diverses associations, il y a ceux et celles que l'âge,

la maladie ou les infirmités retiennent chez eux, et qui attendent une visite, une invitation à un goûter, un repas, une petite manifestation, ceux qui aiment se rencontrer le jeudi après-midi à la salle de réunions, ou tout simplement, chez eux, occuper leurs trop longs loisirs à divers travaux, destinés à la vente-exposition d'octobre.

Parce que, même dans nos villages, il est de plus en plus difficile de résoudre individuellement les problèmes de vie courante, familles et voisinage étant de moins en moins disponibles. C'est ainsi qu'après celle des aides-ménagères, des taxis, c'est l'organisation du portage des repas à domicile qui est actuellement à l'étude, en accord avec la municipalité, toujours à l'écoute de ses administrés.

Il ne s'agit donc pas pour le Comité de faire la charité, ni de procurer des secours en argent (son petit budget ne le permettrait pas, et le Comité Communal d'Aide Sociale est là pour cela), mais son but est d'aider les retraités de tous âges à mieux vivre leur retraite, à résoudre leurs problèmes, à s'entraider surtout, afin de ne pas connaître «cette solitude de n'avoir à penser qu'à soi», mais aussi à s'ouvrir sur l'extérieur.

Un exemple : la dernière vente-exposition d'octobre a accueilli, pour le plaisir de tous les visiteurs, des travaux des élèves de l'école publique : herbiers, dessins, maquettes du tunnel sous la manche... Car les retraités n'oublient pas qu'ils sont aussi souvent grands-parents et arrière-grands-parents !

Alors, le Comité des Retraités et Personnes âgées fêtera en 1995 trente années d'une existence qu'il pense utile, dont il essaie sans cesse d'améliorer les services, au milieu des associations qui témoignent de la vitalité de PRIAY.

Son bureau :

Président:	M. Albert BUSSY
Vice-président:	M. Jean MAILLAND
Trésorière:	M <sup>me</sup> Germaine TIXIER
Trésorière-adjointe:	M <sup>me</sup> Marceline DELOY
Secrétaire:	M <sup>me</sup> Geneviève BOUVARD

Et tous les membres se souviennent de tous ceux et celles qui les ont quittés récemment, et en particulier de Madame Elise MATHIEU, présidente honoraire, et Monsieur Léon JACQUIN, secrétaire-adjoint.

1982



1994



## “AGE D'OR SERVICES”

### “Je n'ai plus 20 ans... et alors ?”

Beaucoup de personnes âgées ou légèrement handicapées ou encore isolées n'osent plus sortir de chez elles parce qu'elles ont du mal à marcher, parce qu'elles n'ont personne pour les accompagner, ou tout simplement, parce qu'elles ne se sentent pas en sécurité à l'extérieur de chez elles.

Pour lutter efficacement contre cet isolement, votre agence locale L'AGE D'OR SERVICES se fixe pour objectif de faciliter la vie de ses aînés en les accompagnant, en toute sécurité, partout où ils ont envie d'aller (coiffeur, docteur, cinéma, marché, supermarché, théâtre, etc... avec ou sans accompagnement). Ils peuvent ainsi retrouver des émotions perdues et se rendre à nouveau dans des lieux où ils n'avaient plus la possibilité d'aller.

Soucieux de contribuer à l'amélioration des conditions de vie

des personnes âgées, certains partenaires (Optic 2000, Orthovie, Casino supermarché) à Bourg-en-Bresse s'associent à nous en participant partiellement ou totalement aux frais de transport et d'accompagnement quand vous vous déplacez chez eux avec L'AGE D'OR SERVICES.

Les personnes possédant la carte Ecocarte délivrée par la Fédération des Aînés Ruraux, bénéficient de 10 % de réduction sur nos tarifs. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre club ou foyer de personnes âgées.

Nos tarifs sont calculés au plus juste, permettant à chacun de s'offrir nos services.

Pour joindre votre agence AGE D'OR SERVICES, 7 jours sur 7, appelez le 74 35 57 57.

## F.C. PRIAY

L'assemblée générale s'est déroulée le 11 juin 1994.

Un changement est intervenu au sein du bureau, le Président Alain PHILIPPE, démissionnaire, est remplacé par Hervé GUICHARDON. Madame Micheline MAURAND, secrétaire, et Gérard SOQUET, trésorier, sont confirmés dans leurs postes.

Le bilan de la saison écoulée est moyen. L'équipe 1 termine seconde et ne peut accéder à la deuxième division du Bugey. Les autres équipes seniors et les jeunes, terminent en milieu de tableau de leur championnat respectif.

L'effectif sénior pour la saison 94/95 est de 41 joueurs, répartis en deux équipes engagées dans les championnats du groupement du Bugey.

La section «JEUNES», forte de 43 licenciés, se décompose en quatre équipes :

- moins de 9 ans - Responsables: Patrick FONTANEL, Yves THOME

- moins de 11 ans - Responsables: Claude CUVELIER, Hervé GUICHARDON

- moins de 13 ans - Responsables: J.P. FAVIER, Roland CHENE

- moins de 15 ans : cette équipe est en entente avec CHATILLON-la-PALUD sous la responsabilité de Mr REY Jaqui.

L'agrandissement des vestiaires a été réalisé par les employés communaux, les portes métalliques de construction robuste sont l'œuvre de Rolland BERTHILLER.

Afin d'équilibrer son budget, la société a organisé plusieurs manifestations: concours de belote, concours de pétanque et tournoi de foot à 11

En ce qui concerne l'année 1995, des contacts ont été pris pour un match de gala au stade Henri ESTEVE, opposant les anciens pros de l'O.L. à une sélection du cru.

Le 6 novembre 94, les joueurs de l'équipe fanion recevaient un jeu de maillots, offert par le Salon de coiffure ISABELLE, que

nous remercions à travers ces lignes.

Au cours de ces dernières années, un rajeunissement des cadres et des joueurs s'est opéré, ce qui est de bon augure pour l'avenir du club. Pour permettre l'épanouissement de nos jeunes joueurs, SUPPORTERS

VENEZ NOMBREUX LES ENCOURAGER.

Composition du bureau :

Président: Hervé GUICHARDON

Vice-président: Jaqui REY

Secrétaire: Micheline MAURAND

Trésorier: Gérard SOQUET



## A.I.P.

L'Association Interprofessionnelle de Priay, plus connue sous le sigle «A.I.P.» vient d'entamer sa cinquième année d'existence. 1994 fut un bon cru, l'expression, dirons-nous, «coule de source».

En effet notre année débuta par la troisième édition de la FOIRE ARTISANALE, le week-end des 9 et 10 avril, qui réunit au coeur du village 45 exposants de tous poils. M. Serge FONDRAZ, Conseiller général, nous fit l'honneur de présider l'inauguration, au cours de laquelle fut dévoilée une plaque en l'honneur de notre ami Henri ARPIN, qui a eu la gentillesse de mettre gracieusement ses garages à notre disposition pour accueillir les exposants de nos trois premières foires; nous devons cette année trouver une autre solution, car ces locaux sont aujourd'hui loués à un nouveau commerçant, que nous nous réjouissons d'accueillir en notre confrérie.



Grâce à un temps relativement clément, la foire a accueilli cette année un grand nombre de visiteurs (malheureusement impossible à chiffrer); le temps fort fut sans nul doute la remarquable prestation des athlètes du corps des Sapeurs-pompiers de LYON, dont les évolutions en plein-air dimanche matin ont recueilli l'admiration unanime du public.

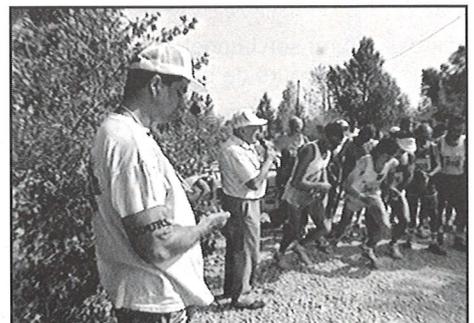
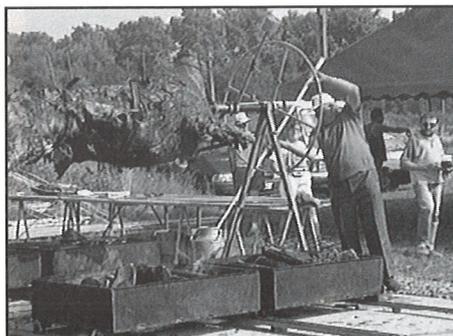
Retenez pour cette année votre week-end des 8 et 9 avril; la foire sera inaugurée le samedi à 15 heures, pour se terminer le dimanche soir.

Dimanche 17 juillet, la traditionnelle journée «NON STOP» rassembla au stade Henri ESTEVE un public nombreux, venu acclamer le matin les courageux sportifs de courses pédestres, qui affrontèrent un soleil de plomb sur le parcours surveillé par les sapeurs pompiers volontaires de Priay. La «course des as» vit s'affronter des athlètes de haut niveau, dont Georges RIBERO sortit vainqueur.

Le repas était constitué d'un succulent BOEUF à la BROCHE, mis au feu dès le samedi soir sur le tournebroche géant conçu et réalisé par les responsables de l'association, sous la surveillance avisée d'un bataillon de bouchers désosseurs. Cloué de l'après-midi, le tiercé d'ânes montés par d'intrépides volontaires, s'il ne déclencha pas une flambée de paris, suscita l'enthousiasme du public.

La journée NON STOP sera bien sûr reconduite cette année, le dimanche 16 juillet 1995.

Quant au Père Noël, il passe toujours le premier samedi de décembre, à l'issue du concours de vitrines qui permet à petits et grands de gagner de nombreux lots. Le 3 décembre 1994, Papa Noël fit une arrivée remarquée au sommet du camion des Sapeurs-pompiers de Priay.





## IN VINO VERITAS !

La grande innovation de 1994 aura été l'acquisition et l'exploitation d'une parcelle de vigne de 1100 m<sup>2</sup> située au lieu-dit «Grand Mollard», au flanc de la colline de Bel-Air. Le but de cette entreprise (qui parut de prime abord un peu folle, il faut bien le dire) est à la foi écologique, pédagogique et épiqueurien : renouer avec une tradition ancestrale de la Côtère, afin de pérenniser la culture de la vigne, hélas aujourd'hui tombée en désuétude.

Voilà donc nos artisans, commerçants, se prêtant aux corvées de nettoyage, sarclage, désherbage, taille de la vigne, en perspective de la première récolte. La journée du samedi 17 septembre fut celle de mémorables vendanges, auxquelles participèrent avec allégresse les enfants des écoles, accompagnés de leurs maîtres. Les petits purent ainsi s'initier aux

gestes du vigneron, ramassant eux-même les grappes, portées ensuite à dos d'homme dans la cuve, où Gérard BOTTEX foulait la vendange avec jubilation, tandis qu'Henri ARPIN, retrouvant les gestes de sa jeunesse en pays bugiste, recueillait le premier jus destiné à l'élaboration du vin pétillant.



Dès la semaine suivante, la vendange fut pressée en place publique, pour la plus grande joie des enfants des écoles et de toute la population, qui purent ainsi goûter le vin nouveau. La pressée était ensuite mise en tonneaux dans la cave de la mairie, où elle attend de «faire ses Pâques» avant de terminer en bouteilles pour être offerte à la dégustation des amateurs. Patience !

Nous ignorons si le vin de l'A.I.P. sera un nectar comparable aux grands crus bourguignons. Mais nous savons que son bouquet exhalera les parfums de notre verte Côtère, qu'il aura le goût de l'amitié, et du plaisir de vivre en notre beau pays !



## AMICALE BOULES DE PRIAY

Comme l'année précédente, bonne saison pour notre société qui a eu tous ses concours officiels complets. De plus, la météo a été clémente et nos jeux n'ont pas été inondés.

Félicitations à René LUVINI qui s'est brillamment qualifié pour le championnat de l'Ain en tête à tête et à la quadrette BERRIER (composée en réalité de cinq joueurs : BERRIER René, BERRIER Pierre, STUDER Bernard, HORTE Gilles et HORTE Lucien) qui n'a perdu qu'en demi-finale et sur «un coup du sort» le fameux tournoi de Pentecôte à Lyon (anciennement Bellecour).

Après le dernier concours de l'année : le but d'honneur remporté par Bernard STUDER devant Claude CUVELIER, la saison s'est terminée par un excellent repas pris chez «La Mère Bourgeoise».

Un grand merci à tous nos généreux donateurs : commerçants, artisans et P.M.E., grâce à qui nous pouvons primer nos concours sociétaires et amis.

Voici la composition du bureau :

. Président :	HORTE Lucien.
. Vice-président :	STUDER Bernard
. Secrétaire :	BERRIER René
. Secrétaire-adjoint :	DELOY Marcel
. Trésorier :	BERRIER Pierre

En 1995 les concours auront lieu aux dates suivantes :

- Samedi 15 avril : Coupe Léon JACQUIN (Officiel avec licence)
- Samedi 13 mai : Coupe Henri ARPIN (Sociétaires et amis)
- Samedi 10 juin : Coupe Marcel DELOY (Officiel avec licence)
- Samedi 24 juin : Coupe Henri DIMIER (Sociétaires et amis)
- Samedi 15 juillet : Coupe Jean VACHEY (Officiel avec licence).
- Dimanche 6 août : Concours des commerçants, artisans, P.M.E. (Sociétaires et amis).
- Mardi 15 août : Concours de pointage ouvert à tous
- Samedi 19 août : Coupe René SANTHONNAX (Sociétaires et amis).

## U.P.R.A.

### Union des Pêcheurs de la Rivière d'Ain

Société de Pêche - Siège social : en Mairie de Priay

L'U.P.R.A. gère 28 km de rivières de la Basse Rivière d'Ain, de l'aval de Varambon au confluent avec le Rhône.

Elle rassemble environ, 2 000 adhérents, et possède une éclosérie d'ombres communs et de truites sauvages à CHATEAU-GAILLARD. Cette éclosérie créée en 1989, a pour but de parer à la mauvaise reproduction en milieu naturel sur la Basse Rivière d'Ain, due à des différences de niveau anarchiques.

Aussi depuis 4 ans, les alevins issus de cette éclosérie sont remis sur les lots dont nous sommes responsables, avec en 1994 environ 100 000 truitelles et 50 000 ombres de 5 à 10 cm provenant de géniteurs pêchés et offerts par des pêcheurs pour le plaisir des pêcheurs.

L'U.P.R.A. possède des gardes bénévoles qui sont vigilants aux problèmes de la Basse Rivière d'Ain tout en faisant respecter la réglementation.

Pendant l'été l'U.P.R.A. est l'élément n° 1 de la cellule d'alerte départementale. En effet pendant la période d'étiage, août, la rivière s'échauffe. Les poissons ont beaucoup de difficultés à survivre avec la différence du taux d'oxygène dissout dans l'eau entre le jour et la nuit.

Pendant toute cette période, l'U.P.R.A. participe avec les gardes fédéraux et les responsables D.D.A. à des contrôles journaliers de la qualité de l'eau. Cette année la mortalité d'ombres et de truites a été enrayée grâce à notre vigilance et à notre action.



POUR INFORMATION : Un décret du journal officiel du 13/11/94 a déclassé notre rivière du titre de rivière "peuplée d'ombres communs". C'est par mesure de simplification de la pêche que le législateur a pris cette décision, qui entrainera la fermeture de la pêche d'ombre à la même date que celle de la truite le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre.

Cette mesure sans aucun fondement scientifique du rythme biologique de l'ombre est inconcevable, réduit à néant l'existence d'un tourisme pêche automnal, indispensable à la mise en valeur de la Basse Rivière d'Ain.

L'U.P.R.A. a manifesté son mécontentement par une campagne d'affichage avec pétition ainsi qu'un recours en conseil d'état, en espérant obtenir une révision de ce déclassement.

Voici les renseignements pour prendre votre permis de pêche en 1995.

Ouverture générale le 11/03/1995 et BONNE PÊCHE !

Michel CONTINI  
Vice-président

### UNION DES PÊCHEURS DE LA RIVIÈRE D'AIN ANNÉE 1995

La présente carte avec la Taxe Piscicole dite Taxe complète à 343 F ainsi que la carte Jeunes (- 16 ans) à 125 F

DONNENT le droit de pêche :

- dans l'AIN : sur tous les lots des 42 A.P.P.M.A. réciprocitaires ;
  - en SAONE-ET-LOIRE : sur tous les lots des A.P.P.M.A. du département (sauf CHATENAY-LE ROYAL, MELLECEY et SAINT-YAN ;
  - dans les AUTRES DÉPARTEMENTS : dans tous les cours d'eau ou plans d'eau de première et deuxième catégorie du DOMAINE PUBLIC à une ligne montée sur canne (lancer, mouche).
- a, b, c, : RESPECTER les recommandations particulières propres à chaque A.P.P.M.A.

**LIMITATION DES PRISES : EST LIMITÉE A 3 SALMONIDES DONT 1 OMBRE MAXIMUM PAR PÊCHEUR ET PAR JOUR**

## YOGA-CLUB de la COTIÈRE

Fondée en mars 1984, cette association a traversé une décennie sans problème majeur. Elle accueille bon an mal an 20 à 30 membres actifs (on ne lui connaît pas de membre honoraire pour l'instant).

S'y retrouvent toutes personnes -femmes et hommes- ayant conscience de la nécessité de conserver un équilibre physique et moral, malgré le temps qui passe. La poursuite de ce but exige cependant un effort personnel ; et cela avec l'assurance que tout se passera bien, grâce à la vigilance de la monitrice, Madame Erika LE SOURD, dont l'éloge n'est plus à faire.

Le fait qu' Erika exerce ses talents également à Meximieux, à Ambérieu... permet dans le cadre fédératif de se joindre à l'association ambarroise : EQUILIBRE PAR LE YOGA ET LES DISCIPLINES ASSOCIÉES. C'est-à-dire que cette association, par sa trésorière, centralise les moyens financiers et règle le salaire des moniteurs et les cotisations sociales.

Les cours ont lieu à PRIAY, dans la salle rénovée de l'ancienne école, Place Laurent Ferrand (à côté de la Mairie), le mardi à 20h30, le samedi à 9h. (précises)

Les personnes susceptibles d'être intéressées par la pratique du yoga sont priées de s'adresser aux membres du bureau et peuvent même assister gratuitement à une ou deux séances.

Le bureau en place depuis le 15 septembre 1992 (élu pour 3 ans) comprend :

**Président:** Arthur BOUVARD  
**Vice-présidente:** Yvonne CHERPAZ  
**Trésorière:** Claude SANTHONNAX  
**Secrétaire:** Marie-Christine BOUVARD

## GYM'CLUB

Présidente : Marie-Jo MICHELIN (Tél.: 74.35.40.05)  
Secrétaire : Andrée MEUNIER  
Trésorière : Micheline YMAIN

Comme chaque année, le GYM-CLUB a repris ses activités à la salle des fêtes, tout en augmentant sensiblement son effectif.

Les cours assurés par notre dynamique présidente Marie-Jo ont lieu les lundi et mercredi soir de 20h 30 à 21h 30.

Durant les séances, l'ambiance est à la pratique sérieuse du sport, chacune à son rythme bien sûr, ce qui n'enlève rien à la convivialité du groupe heureux de se retrouver une ou deux fois par semaine, prendre «une bonne transpirée» et organiser des sorties :

- exemple: le bowling, la sortie patinoire reconduite en février, quelques petits mâchons et bien entendu, pour clôturer la fin de saison, un repas au restaurant.

Alors, si cela vous tente, si vous désirez sortir un peu de votre «train-train habituel», et si vous voulez vous détendre, venez assister et participer à un cours.

Nous vous attendons.

La secrétaire.



## AMICALE CHASSE DE PRIAY

La saison cynégétique a été moyenne.

Il y a très peu de gibier à plumes, cette année pas de passages : ni palombes, ni bécasses, ni grives...

Heureusement, le gros abonde et le sanglier nous assure de mémorables battues.

La société de chasse remercie les agriculteurs, les gardes et

toutes les personnes qui s'associent à nous dans la bonne entente et la bonne humeur.

L'amicale vous invite à une vente de boudins le samedi 11 mars 1995, et vous informe que le ball-trap n'aura pas lieu l'année prochaine; nous verrons par la suite...

Le Président.

## SAPEURS-POMPIERS

Le corps des Sapeurs-Pompiers de PRIAY (Centre de Première Intervention - CPI) est rattaché au Centre de Secours de PONT-D'AIN.

Actuellement, l'effectif du C.P.I. de PRIAY se compose de 18 Sapeurs-Pompiers volontaires, soit :

- 1 Officier chef de corps,
- 1 Sous-officier, adjoint au chef de corps,
- 1 Caporal
- 15 sapeurs.

Tous ces hommes ont le B.N.S. (Brevet national de secourisme) dénommé maintenant B.N.P.S.; 5 d'entre eux ont l'examen de ranimation, 4 possèdent la trilogie (BNPS, ranimation et secours routier), 1 est moniteur de secourisme.

L'armement du C.P.I. de PRIAY comprend :

- un fourgon pompe tonne incendie (F.P.T.I.),
- 1 véhicule léger (V.T.U.) armé de 200 mètres de tuyaux,
- 1 voiture légère (V.L.),
- 1 embarcation (avec gilets sauvetage),
- 1 vide-cave,
- 1 moto-pompe de 30 m3,
- 1 groupe électrogène de 1000 Watts,
- 1 appareil oxygène et 2 bouteilles réanimation,

- lance à mousse avec réserve d'émulsifiant,
- 3 tenues anti-frelons.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> novembre 1994, les sapeurs-pompiers sont intervenus 31 fois pour : 6 feux, 4 accidents, 15 destructions de nids de guêpes, 2 noyades, 4 divers.

Deux sapeurs-pompiers participent aux permanences avec le Centre de Secours de PONT-D'AIN, les samedi et dimanche.

Le Sapeur Eric JOUANNIN ayant obtenu avec succès son diplôme de sapeur-pompier professionnel, a intégré le Centre de Secours Principal d'OYONNAX depuis le 1<sup>er</sup> août 1994.

Les sapeurs-pompiers remercient les habitants de PRIAY des dons qu'ils font tout au long de l'année, ainsi que de leur participation aux différents manifestations qu'ils organisent (ventes de galettes, soirée coq au vin).

Les bénéfices réalisés lors de ces manifestations leur permet l'achat de petit matériel, produit anti-guêpes (très cher), habillement, non pris en charge par la Commune, ainsi que le coût des visites médicales obligatoires.

**Le Chef de Corps:**  
**M. MAURAND Claudius**



Une intervention inattendue des Pompiers de Priay au service du Père Noël

## JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE PRIAY

Que d'émotions, de joie et beaucoup de travail pour nos jeunes sapeurs-pompiers en cette année 1994, qui aura été riche en résultats.

Après un hiver où les cross ont permis à nos plus jeunes de briller parmi les meilleurs et de gravir ainsi la 2<sup>e</sup> marche du podium au challenge départemental, les autres résultats ne se faisaient pas attendre. Le parcours sportif, véritable exercice physique du sapeur pompier en exercice sur un sinistre, fut également l'occasion pour nos jeunes de se classer parmi les meilleurs, une 3<sup>e</sup> place pour notre équipe poussin et la 4<sup>e</sup> place pour l'équipe minime les récompensent de leur travail.

Les épreuves athlétiques fin mai, ont permis de montrer que les résultats de nos jeunes filles, nouvelle catégorie cette année, ont été plus que prometteurs. La 2<sup>e</sup> place au lancer du poids pour Martine FAVIER et la 3<sup>e</sup> place en demi-fond pour Blandine ISLJAMI, toutes deux catégorie minime, nous le montrent d'une façon remarquable. Nos deux jeunes filles faisant partie de l'équipe secourisme, qui le lendemain, devait participer avec 8 autres de leurs camarades au concours régional de manoeuvre, pour obtenir une très belle 4<sup>e</sup> place et leur qualification au championnat de France. L'entraînement durant plusieurs semaines et plusieurs

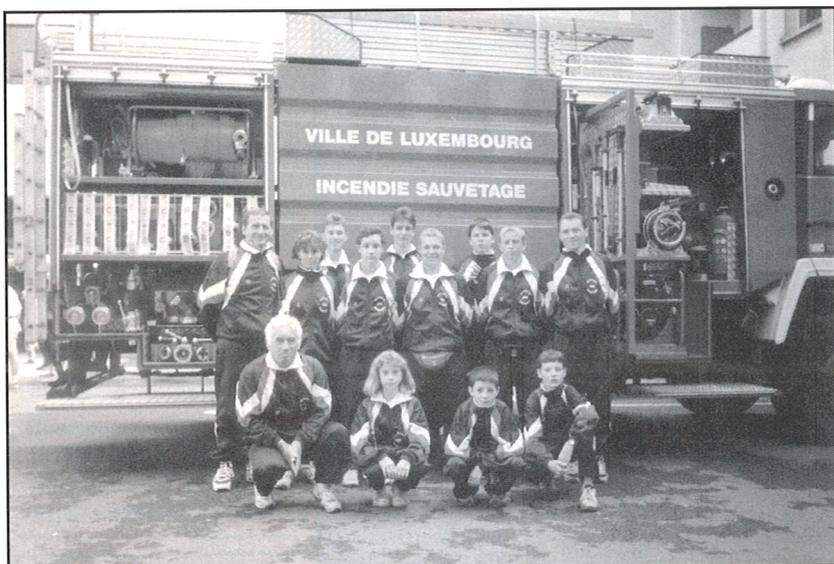
## JEUNES SAPEURS-POMPIERS (suite)

fois par semaine, récompense les efforts de nos 10 jeunes sapeurs qui, confirmant cet excellent résultat, se classent 3<sup>e</sup> au concours départemental.

Redoublant d'efforts durant les semaines qui suivirent, nos jeunes soldats du feu étaient fin prêts pour affronter avec un trac sans mesure, les 85 équipes présentes au grand rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers les 2 et 3 juillet, au Parc des Expositions de BOURG-en-BRESSE. Après le passage au sas de contrôle, la tension toujours grandissante, nos jeunes ont pu accomplir leur prestation devant un public nombreux.

Nous devons attendre le dimanche, après un défilé sous un soleil de plomb, dans le centre de Bourg-en-Bresse, pour attendre la proclamation des résultats dans le grand hall des spectacles du Parc des Expositions. La joie et la récompense de leurs efforts pouvaient se lire sur le visage de nos 10 jeunes, quant notre Directeur départemental annonça PRIAY 4<sup>e</sup> place (sur 85 équipes) et 1<sup>ère</sup> équipe du département de l'Ain. C'est avec émotion que nos jeunes et leurs moniteurs reçurent des mains du Président PEPIN, le trophée de leur victoire, et les félicitations du jury pour le «sans faute» à l'épreuve de secourisme.

Nos 10 jeunes retenus pour représenter le Département de l'Ain et la vitalité tricolore à la suite de cette 4<sup>e</sup> place française, participèrent la semaine du 15 août à un camp international de jeunes sapeurs-pompiers au Grand Duché de LUXEMBOURG, dans la région de SCHWEBSANGE près de REMICH, au bord de la Moselle. Cette récompense offerte par l'Union départementale a



permis à nos jeunes, accompagnés par leurs moniteurs, de vivre une semaine d'échange avec des jeunes sapeurs-pompiers des différents pays d'Europe. Malgré le problème linguistique, des rapports amicaux ont pu naître pendant ce séjour. La découverte des vignes et le travail du vigneron agrémenté par une visite commentée des caves, la journée touristique à LUXEMBOURG avec la visite des casernes de LUXEMBOURG et d'ESCH-sur-ALZETTE, où la quantité et la qualité du matériel présenté nous ont surpris, l'accueil de nos collègues très chaleureux, la visite commentée du Musée des mines de fer, une promenade en bateau sur la Moselle, les jeux olympiques du jeune sapeur-pompier, des cérémonies officielles, font partie des nombreuses activités de notre semaine de détente.

Après des vacances bien méritées, pour cette nouvelle saison 1994-1995, 34 jeunes sapeurs-pompiers (garçons et filles de 8 à 16 ans et les adultes qui le désirent), vont continuer et progresser encore pour atteindre les plus hautes marches des podiums à venir. C'est avec plaisir que vous les retrouverez dans les rues de notre village tous les mercredi de 18h30 à 19h30, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les manœuvres ; l'enseignement théorique se fera le vendredi soir.

Si vous désirez les rejoindre ou nous rejoindre pour participer à nos exploits, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, l'ambiance est assurée.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Louis FAVIER (président), Roger LACOUR (secrétaire), Claudius MAURAND (chef de corps).

Jean-Louis FAVIER.



## COMITÉ DES JEUNES

Après sa première année d'exercice, le Comité des Jeunes se porte bien. Le premier bal organisé le 22 janvier 1994 a fort bien marché, et la vogue du 15 août 1994 a été une réussite. Nous espérons que l'année suivante sera tout aussi bonne.

Bien entendu, tous les jeunes de la commune de 16 à 25 ans désirant être membres du comité peuvent se joindre à nous.

Pour l'année 1995, nous réorganiserons notre bal le 21 janvier, ainsi que la vogue traditionnelle du 15 août.

Nous avons clôturé l'année 1994 par un repas réunissant tous les membres de notre association.

Nous vous présentons notre bureau pour l'année 1995, renouvelé lors de notre assemblée générale du 25 novembre.

<b>Président :</b>	COMTET Nicolas
<b>Vice-Présidents :</b>	JOUANNIN Eric CANARD Richard
<b>Trésorière :</b>	CHATELET Florence
<b>Trésorier-adjoint :</b>	FAVIER Franck
<b>Secrétaire :</b>	JOUANNIN Sophie
<b>Secrétaire-adjoint :</b>	DESCHER Gérard
<b>Commissaires aux comptes :</b>	BEISSON Yvan ROBY Murielle

**NOUS SOUHAITONS LONGUE VIE À NOTRE COMITÉ !**

## ANCIENS COMBATTANTS - ANCIENS PRISONNIERS



But : prolonger la mémoire des morts pour la Patrie en intervenant dans toutes les manifestations destinées à leur mémoire.

Activités : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre. Participation aux différentes cérémonies, journée de la Déportation, Anciens A.F.N., etc...

1<sup>er</sup> novembre : il est déposé un tronc à l'entrée du cimetière pour la quête en faveur du Souvenir Français. Le produit est destiné à l'entretien de centaines de milliers de tombes des morts pour la France, en France et dans de très nombreux pays étrangers. Merci aux généreux donateurs.

11 novembre: Commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, avec une participation très importante de la Municipalité, des sociétés locales et des habitants de la commune, des enfants des écoles avec leur Directrice Madame BLANCHET.

Diplôme d'Honneur pour activité et dévouement au service de l'Union Fédérale à Monsieur COINTET Claude, trésorier, et Monsieur BARDI Hugues, secrétaire.

Le même diplôme, décerné à Monsieur JACQUIN, vice-président, décédé le 13 décembre 1993, sera remis à Madame JACQUIN.

L'Office religieux à la mémoire des morts pour la France a été célébré le 11 novembre à 9 heures en l'église de PRIAY par Monsieur le Curé MERCIER, ancien prisonnier de guerre.

Cette cérémonie du souvenir a été clôturée par un repas au restaurant La Mère Bourgeois.

Conservez une bienveillante attention envers les oeuvres de nos camarades disparus.

Merci Messieurs les Membres du bureau pour leur aide précieuse. Merci à tous les anciens combattants, anciens prisonniers, sympathisants, pour ce bel esprit de camaraderie et de solidarité.

Le Président ainsi que tous les membres de l'amicale remercient Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal pour leur bienveillante attention en faveur du monde combattant.



## FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

VILLETTE / AIN - CHATILLON-LA-PALUD - PRIAY

Le Foyer Rural Association loi 1901 créée en 1975 est composé de 163 adhérents sur l'année 93/94 répartis dans différentes sections.

Une forte augmentation du nombre des adhérents qui viennent des communes de Priay et Chatillon-la-Palud nous a amené à rencontrer les Maires des trois communes le 18 juillet 1994.

Aussi pour mieux intégrer cette réalité, l'Assemblée Générale du 2 octobre 1994 s'est prononcée pour une modification statutaire qui va dans le sens de cette intercommunalité.

Le soucis de notre Association de répondre au mieux aux attentes des jeunes, préoccupation partagée par les Maires des trois Communes nous amène, dans le cadre d'un contrat de qualification mis en place par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, à engager au niveau de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, des Animateurs en formation BAPAAT.

La mission de Virginie GAJNIK qui a été sélectionnée pour être animatrice au Foyer Rural de Villette, est centrée sur deux objectifs :

- information et communication à l'intérieur et à l'extérieur de l'Association ;
- soutien permanent aux initiatives des jeunes des trois Communes dans le cadre d'une section "Club des Jeunes" à multiples activités.

Parallèlement, deux nouvelles sections vont voir le jour, une de volley-ball et une de ping pong.

Ces nouvelles orientations du Foyer Rural ne sont possibles que grâce à une gestion saine des sections et du fonds commun, étant entendu que l'Association pourra, je l'espère, compter sur l'aide en locaux, et financière si besoin est, des trois communes.

Dans les semaines à venir, un dossier financier sur les projets sera constitué afin de solliciter l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et des Conseils Municipaux de Priay, Chatillon et Villette.

Toutes ces orientations doivent se concrétiser en respectant trois principes qui nous semblent fondamentaux :

- 1/ **Une certaine autonomie de la vie de chaque section dans la solidarité associative.**
- 2/ **L'animation et la participation active des adhérents dans chacune des activités en privilégiant la prise de responsabilités et l'engagement bénévole.**
- 3/ **Le souci permanent de pouvoir offrir aux habitants de notre milieu rural ou néo rural, sur nos trois communes, les moyens de s'exprimer, de s'épanouir en développant leurs potentialités.**

Merci à tous ceux qui participent ou participeront à la mise en place et à la réalisation de cette œuvre commune.

Vous trouverez ci-joint le tableau des activités pour l'année 94/95.

Le président  
André CHAPUIS

### ACTIVITÉS 94/95

#### TENNIS

2 COURS EXTÉRIEURS ÉCLAIRÉS  
ÉCOLE DE TENNIS ET COMPÉTITION

Inscriptions :

HOTEL DES MAS - VILLETTE s/AIN

Renseignements :

M. CABAUSSEL 74 35 47 58



#### ATC (Artisanat-Tradition-Création)

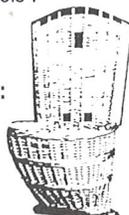
○ VANNERIE : Mardi de 14 h. à 17 h.  
de 19 h.30 à 22 h.

○ INITIATION à la fabrication du pain de ménage et utilisation du four à bois :  
Toutes les 3 semaines  
Samedi ou dimanche matin

Renseignements et Inscriptions :

A. CHAPUIS

74 35 63 82 (répondeur)



#### SECTION JEUNES

- PING PONG : Lundi à 18 heures  
Mercredi à 17 h.30
  - VTT : Mercredi à 14 heures
  - VOLLEY : Samedi de 17 h. à 19 h.
  - PHOTO : Samedi de 17 h. à 19 h.
- Activités au Foyer Rural

#### BIBLIOTHÈQUE

Mairie de Villette s/Ain

le Vendredi  
de 17 h.30 à 18 h.30

Renseignements sur place



#### TENNIS DE TABLE

Le lundi de 18 h. à 20 h.  
le mercredi de 17 h.30 à 19 h.30

Salle du haut Foyer rural

#### SENTIERS PÉDESTRES

Renseignements : Patrice COTTIN

#### VOLLEY BALL

Tous les samedis après-midi  
à 15 heures

Terrain Foyer rural Villette

#### FOLYPHONIE

CHORALE : à partir de 12 ans

○ Répétition le Vendredi  
de 20 h.30 à 22 h.30  
Foyer rural

Renseignements et Inscriptions :

R. ROGNERUD 74 35 66 68 (soir de préférence)

On recherche 2 personnes  
pour encadrer une section enfants

#### DESSIN

fusain, pastel  
peinture

le jeudi  
de 20 h. à 21 h.30  
Foyer Rural

Renseignements et Inscriptions :

M<sup>me</sup> CLAPISSON - 74 35 49 81



#### GYMNASTIQUE

ADULTES :

le lundi de 10 h. à 11 h.  
le mardi de 18 h. à 19 h.  
de 19 h. à 20 h.

ENFANTS 5/7 ANS :

le Mercredi de 13 h. 45 à 14 h. 45

Renseignements et Inscriptions :

J CLAPISSON 74 35 49 81

D. BARAS 74 35 69 22



## Cinquante ans après :

Quelques mots d'histoire locale.

Si PRIAY ne fut pas le théâtre de faits d'armes importants ou déterminants, la commémoration du cinquantenaire de la victoire de 1945 nous donne l'occasion d'évoquer quelques anecdotes, mettant en scène certains de nos compatriotes qui ont apporté leur contribution à la libération de notre pays.

Parmi ceux-ci, citons l'un des enfants de PRIAY : Alfred SANTHONNAX, dont la jeunesse est ainsi évoquée par son frère René :

"Sa période de jeunesse mérite l'attention. Jugez plutôt!

A l'âge de 18 ans, élève de l'école professionnelle d'Oyonnax, il est le témoin visuel du retentissant défilé du fameux 11 novembre 1943. Un déclic se produit en lui... Une interrogation aussi. Quelle sera notre destinée? Le bruit des bottes occupantes reste inquiétant.

"Le Directeur du collège de Nantua communique bientôt à l'E.P.O. d'Oyonnax l'investissement prochain de l'école. Stupeur! Que faire? Certains élèves décident de rester coûte que coûte, pensant aux examens. A.S. se décide, lui, à fuir la capture prévisible. Pendant deux jours et deux nuits, de montagnes en ravins, de bois en prairies, ruisseaux etc..., il erre seul, se repérant seulement à certains profils de la nature. Naturellement, il évite toutes voies de communication. Enfin, fourbu, épuisé, il arrive au domicile de Priay pour prendre la décision irrévocable d'entrer au maquis. Quelques timides recommandations de la maman ne le feront pas renoncer à son tenace projet. De plus, il fait même observer au papa son engagement volontaire à la guerre de 1914, laissant aussi ses parents dans la plus grande angoisse.

"Un chapitre de jeunesse va s'écrire, et les premières pages sur les tribulations silencieuses et risquées à Priay même. De cache en cache, c'est divers coups de mains pour faire sauter un pont ou un convoi ferroviaire.

En même temps, travaillant à Gévrioux, il devient rapidement agent de liaison, entre Monsieur Joanny L'HERBETTE (correspondant de Londres) et Monsieur JURION de Priay, possédant un poste émetteur dans une cheminée de son grenier. Les contacts sont presque journaliers, avec la peur au ventre de rencontrer des contrôles allemands sur son parcours. Qu'importe! Les dés sont jetés. La bravoure n'a pas de limite à 18 ans. Pourtant, arrêté une première fois avec son message caché sur le vélo, il s'interdit à tout jamais ce transport secret si dangereux. Le soldat inquisiteur n'était pas très futé : aussi après ce glacial arrêt, il apprend par coeur ses messages codés.

"Sa deuxième grande peur sera un certain dernier contact avec Monsieur L'HERBETTE (mais son message enregistré). Quelques heures plus tard, les allemands fusillaient ce grand résistant, gardant le silence absolu, préférant la mort à une lâche dénonciation.

"Mais la lutte devait continuer, et A.S. connaîtra avant toute la population le jour du débarquement allié en Normandie, par le message radio de Monsieur Jurion, reçu la veille au soir.

"Plus tard, un fait d'armes resté un peu dans l'ombre, retrace la bataille de Priay. Une colonne allemande arrivant d'Ambérieu-en-Bugey stoppe au milieu du pont, s'interrogeant sur une éventuelle résistance. A.S. arrive de Gévrioux en bicyclette, portant l'annonce aux maquisards du village d'une forte attaque. Hélas,

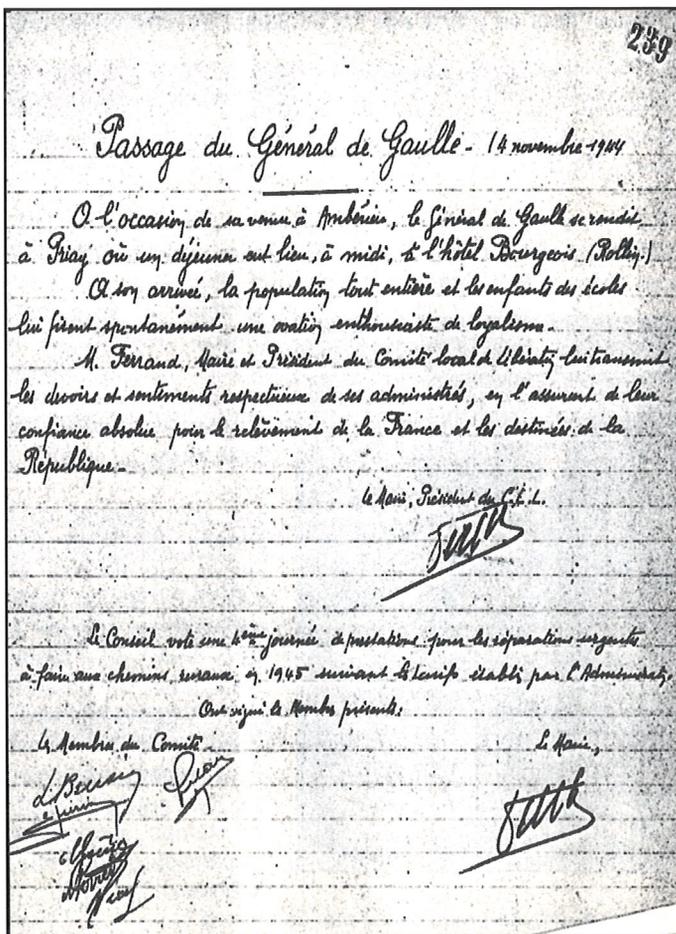
il ne trouve qu'un vaillant résistant en la personne d'André MOUGEARD, aplati derrière le "mur de la roche" et tenant en respect avec deux fusils mitrailleurs, la colonne arrêtée. Instant crucial! A.S. reçoit de son ami l'ordre impératif de pourvoir en munition leurs deux bouches à feu. Devant ce soudain et furieux engagement, la colonne rompt le combat et se retire, pensant à un fort effectif de résistance. Nos deux combattants, médusés, heureux et sauvés, ont réalisé là un acte de bravoure unique. Grâce à leur courage, Priay n'a pas eu à subir de destruction.

"Bientôt les armées venant de la vallée du Rhône, libèrent secteur après secteur, et la lutte continue sur d'autres fronts. A.S. s'engage de suite dans l'armée des Alpes. Il y retrouvera un compagnon ami et aussi authentique patriote : Monsieur Marcel MAURE.

"Terrible hiver où la vie de troupe dans les forts de Briançon, ajouté au froid très vif, sont des éléments démoralisants. Il faut pourtant tenir! Et les Italiens sont ainsi repoussés chez eux après d'âpres combats, jusqu'à Sestrières. Le souvenir marquant de cette époque restera pour lui ses pieds à demi gelés, suite au séjour prolongé dans un trou après l'effondrement d'un pont de neige. La relève de la garde l'a sauvé : il revenait de loin!

"Voilà la vie d'un jeune Priaysien de 18 à 20 ans, dans cette époque troublée où bien d'autres camarades comme lui ont renoncé à l'asservissement, en proclamant bien haut après de terribles épreuves et sacrifices le mot : LIBERTE.

"Les exploits d'Alfred SANTHONNAX resteront exemplaires. Il aurait pu aussi servir dans l'aviation car dans sa prime jeunesse, n'a-t-il pas sauté du Pont de Priay avec un parachute comme parachute! Décidément, il possédait bien en lui une âme et un coeur de vrai héros!"



## 1895 : le film d'une année historique

L'année 1895 fut pour notre pays fertile en évènements politiques :

6 janvier : le condamné DREYFUS part pour l'île de Ré ; il sera déporté à l'île du Diable le 21 février.

17 janvier : après la démission de Casimir-Périer, Félix Faure est élu à la présidence de la République.

26 janvier : Ministère Ribot.

16 juin : création du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française.

Juillet : le commandant PICQUART prend le commandement du service de renseignements.

Septembre : création de la C.G.T.

30 septembre : après l'expédition de 1894 à MADAGASCAR, capitulation de RANAVALO qui reconnaît le protectorat français sur l'île; elle sera annexée l'année suivante.

1er novembre : Ministère Bourgeois.

Mais cette année-là a surtout marqué le monde scientifique : Le grand savant Louis PASTEUR disparaissait, au terme de 73 années de recherches et de travail acharné au service de l'humanité.

En Allemagne, le physicien Wilhelm Conrad RÖNTGEN découvrait les rayons X, tandis qu'à Paris les premiers tramways électriques faisaient leur apparition.

Le 13 février, Auguste et Louis LUMIERE, chercheurs et industriels lyonnais d'origine bisontine, déposèrent le brevet d'une invention dont on n'avait pas fini de parler : le cinématographe était né!

Quelques jours plus tard, le 28 février, naît à AUBAGNE (Bouches-du-Rhône) un fils d'instituteur promis à un bel avenir : Marcel PAGNOL.

Pour compléter le carnet rose, rappelons que c'est à SAINT-GERMAIN-en-BRIONNAIS (Saône & Loire), que naquit le 12 août 1895 : Claude Marie BOUCAUD.



Ancien cheminot, Claude BOUCAUD vit depuis plusieurs décennies une paisible retraite en notre hameau de Bellegarde.

Il a ainsi traversé cent années de joies, de peines, de drames et d'excès : de la (soi-disant) "belle époque" à notre fin de siècle inquiétante, en passant par la "grande guerre" (celle dont on disait qu'elle serait la dernière), les "années folles", les temps modernes, l'expansion et la fin des colonies...

Et tout ça, croyez-nous, c'était pas du cinéma !

## Le Drapeau des Enfants de Troupe

A l'occasion de l'inauguration de la stèle du camp de THOL à Neuville-sur-Ain, le 29 mai 1994, Monsieur Raymond PEYTAVI, ancien du camp, évoquait un épisode qui eut pour cadre notre commune (extrait de "La Voix du Maquis" n° 119 du 3° trimestre 1994) :

"En octobre 1943, lorsque l'Etablissement d'Education d'Autun s'installe au camp de Thol, il avait dans son bagage le Drapeau de l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun. Cet emblème avait été rangé dans un étui constitué de quatre planches, à Valence, le 12 novembre 1942, au lendemain de l'invasion de la zone libre par l'armée allemande.

"Monsieur VEYZZEIRE, directeur de l'école à Thol, pour le préserver, imagina de le camoufler à la cure de Pont d'Ain, placé sous le lit de l'aumônier. Il y restera jusqu'au 6 mai. Dans la nuit du 6 au 7 mai, un groupe d'élèves partis au maquis, sous les ordres de l'aspirant Signori dit "Mazaud", alla le récupérer, et le rapporta au camp, toujours enfermé dans son étui.

"Le 11 mai au matin, dans les bois de Priay, à 6 kilomètres d'ici, au lieu-dit "La Josette", eut lieu une prise d'armes, pour la présentation du camp des "Enfants de Troupe" au chef des maquis de l'Ain. Le capitaine Romans arriva. Il était accompagné du capitaine Girousse dit "Chabot", du capitaine anglais Heslop dit "Savier" et de Michette, agent de liaison.

"Débouchant dans la clairière, il n'en crût pas ses yeux. Devant lui, au milieu du camp bien rangé en carré, au garde-à-vous, en uniforme et en armes, il y avait un Drapeau entouré de sa garde en gants blancs. Surpris, il s'arrêta et regarda Chabot. C'est alors que le lieutenant Gambier dit "Augé", chef du camp s'écria: "Mon capitaine, j'ai le grand honneur de vous présenter le Drapeau de l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun".

"Le capitaine Romans s'avança, saisit le Drapeau et l'embrassa. Des larmes coulaient sur ses joues. Deronchaine (Dubib) notre clairon sonna "au Drapeau". Minute d'émotion intense. Puis le capitaine Romans passa le camp en revue, serrant la main de chacun d'entre nous.

"C'est ce même drapeau, sorti du musée pour cette circonstance qui va arriver. Regardez le bien. C'est pour lui, symbole de la Patrie, que tant des nôtres sont tombés. Regardez aussi la garde qui l'entoure. Le 11 mai 1944 nous avions le même âge que les lycéens que vous voyez aujourd'hui."

Précisons que le Commandant GAMBIER, cité plus haut, fut le créateur et commandant du Maquis des Enfants de Troupe de l'Ecole Militaire d'Autun jusqu'au 10 juin 1944; il est aujourd'hui président de la section A.A.M.A.-H.J. de Pont-d'Ain.

## Calendrier des fêtes & manifestations de 1995

### AVRIL

Samedi 8 / Dimanche 9 avril : Foire artisanale de l'A.I.P.  
Samedi 15 avril : Concours de boules - Coupe Léon JACQUIN

### M A I

Dimanche 7 mai : Galettes au feu de bois (Jeunes Sapeurs Pompiers)  
Lundi 8 mai (10 h.15) : Cérémonie cinquantenaire de l'Armistice 1945  
Samedi 13 mai : Concours de boules (Coupe Henri ARPIN)  
Dimanche 14 mai : Rallye motos anciennes (D.B.M.A.)  
Journée Pêche à la Truite (Comité des Fêtes) (*à confirmer*)  
Samedi 20 mai : Vente de fleurs (Sou des Ecoles)

### J U I N

Samedi 10 juin : Concours de boules - Coupe Marcel DELOY  
Dimanche 18 juin : FARFOUILLE de Bellegarde (Comité des Fêtes)  
Mardi 20 juin : Fête de la Musique (?)  
Samedi 24 juin : Fête des Ecoles (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)  
Concours de boules - Coupe Henri DIMIER (Sociétaires & amis)

### JUILLET

Samedi 8 juillet : Tournoi de football inter-quartiers  
Dimanche 9 juillet : Galettes au feu de bois (Sapeurs-pompiers de Priay)  
Rallye Motos années 70 (D.B.M.A.)  
Course cycliste UFOLEP (*à confirmer*)  
Vendredi 14 juillet (soir) : Feu d'artifice - Bal gratuit (Comité des Fêtes)  
Samedi 15 juillet : Concours de boules - Coupe Jean VACHEY  
Dimanche 16 juillet : Journée NON-STOP de l'A.I.P. (courses pédestres)

### A O U T

Dimanche 6 août : Concours de boules - Commerçants & Artisans  
Samedi 12 août : Début de la VOGUE - Bal  
Dimanche 13 août : VOGUE ANNUELLE - Bal  
Lundi 14 août : VOGUE (bal gratuit)  
Mardi 15 août : Fin de la vogue (tournée des brioches)  
Samedi 19 août : Concours de boules - Coupe René SANTHONNAX  
Dimanche 27 août : Tournoi de Onze - Challenge JOUD - PHILIPPE (Football - Club)  
Rallye motos années 70

### OCTOBRE

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre : Exposition vente du Comité des Retraités & Personnes âgées

### NOVEMBRE

Samedi 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice 1918  
Samedi 18 novembre : Soirée dansante (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)  
Samedi 25 novembre : Soirée projection du Comité des Fêtes & du Fleurissement

### DECEMBRE

Samedi 2 décembre : Concours de vitrines et illuminations (A.I.P.)

Dimanche 7 janvier 1996 : QUINE-LOTO du Comité des Fêtes

# INFORMATIONS PRATIQUES

## RENSEIGNEMENTS UTILES

(Numéros de téléphone importants - permanences diverses)

- **Mairie :** Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 ..... **74 35 67 25**
- **GENDARMERIE :** à Pont d'Ain ..... **17 ou 74 39 10 55**
- **Santé :**
  - **Samu** ..... **15 ou 74 38 00 18 ou 74 23 15 15**
  - **Centre anti-poisons** Grange Blanche ..... **78 54 14 15**
  - **Médecin :** Docteur Tarroux ..... **74 35 66 47**
  - **Pharmacie :** Mr Bel ..... **74 35 60 19**
  - **Chirurgien-Dentiste :** Mr Appel ..... **74 35 60 54**
  - **Kinésithérapeute :** Mr Robert ..... **74 35 47 25**
  - **Ambulances :** Mr Berthet ..... **74 39 15 15**
  - **SOS Ambulances** ..... **74 39 09 09**
  - **Hopital Fleyriat à Viriat** ..... **74 45 46 47**
  - **Clinique chirurgicale** d'Ambérieu-en-Bugey ..... **74 38 30 00**
  - **Assistante Sociale** Pont d'Ain ..... **74 39 07 21**  
(Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- **POMPIERS :** ..... **18 ou 74 39 10 55 ou 74 39 04 44**
- **Préfecture :** Bourg-en-Bresse ..... **74 32 30 00**
- **École :** Priay ..... **74 35 40 00**
- **Poste :** Priay ..... **74 35 60 41**
- **Fiscalité :** Centre des Impôts Bourg-Sud  
Place de la Grenouillère ..... **74 23 26 88**  
Perception à Pont d'Ain ..... **74 39 04 75**  
Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Électricité :** Ambérieu-en-Bugey ..... **74 38 20 56**  
Dépannage ..... **74 38 29 30**
- **SDEI :** Meximieux ..... **74 61 01 02**
- **SNCF :** Ambérieu-en-Bugey ..... **74 21 50 50**  
Réservations ..... **74 38 03 74**
- **Direction de l'équipement :** Bourg-en-Bresse ..... **74 45 62 37**
- **Garde-champêtre :** Mr Chambard René ..... **74 35 62 34**
- **Paroisse :** ..... **74 35 62 74**
- **Bibliothèque :** Permanence chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et chaque jeudi  
de 16 h à 18 h pour les adultes
- **Marché :** Tous les jeudis matins
- **Correspondant de presse :**
  - Le Progrès, Mme Michelin ..... **74 35 40 05**
  - La Voix de l'Ain, Mme Grandgeorge ..... **74 35 48 06**  
(boîte aux lettres devant la mairie)

